

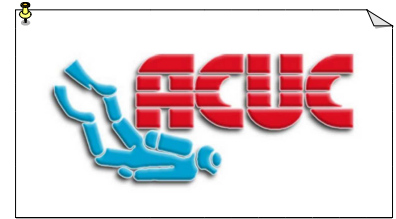
NORMES POUR INSTRUCTOR TRAINER EVALUATOR

ACUC - NORMES POUR
INSTRUCTOR TRAINER
EVALUATOR

ACUC

Points de consideration special

- *Ceci est une certification honorifique*
- *L'ITE doit avoir un dévouement exclusif à l'ACUC en ce qui concerne la formation en plongée*
- *L'ITE doit former un nombre minimum d'instructeurs chaque année afin de maintenir le statut.*



AVANT-PROPOS

L'évaluateur formateur de l'ACUC (ITE) est une certification honorifique; il n'y a donc pas de normes de formation ou de programme de formation spécifique. Il peut être obtenu par les instructeurs ACUC Advanced ou Instructor Formateurs (IT) qui remplissent une série de conditions préalables. Cette certification ne peut être proposée que par le président de l'ACUC, soit de sa propre décision, soit à la demande d'au moins un évaluateur formateur de l'ACUC. Cette certification ne sera offerte que sur la base d'un besoin ACUC, donc, n'est pas une certification qui peut être obtenue suite à des paramètres ou une formation spécifique. Les principales caractéristiques de cette certification sont qu'en plus de faire de l'ACUC Instructor Trainer, le candidat qui obtient ce niveau, peut également enseigner, évaluer et certifier, n'importe quel niveau d'Instructeur, jusqu'à et y compris, le Instructor Trainer (ce dernier niveau avec l'aide et l'accord d'au moins un autre Instructor Trainer Evaluator ACUC). Ils peuvent également enseigner certaines spécialités pour lesquelles ils ont demandé et obtenu auprès de l'ACUC, la qualification d'évaluateur de formateur spécialisé.

L'Instructor Trainer Evaluator doit travailler, en matière de formation en plongée, exclusivement avec l'ACUC, à moins d'avoir préalablement été approuvé par le président de l'ACUC. Pour maintenir la cote ITE, ils doivent former et certifier un minimum de 2 instructeurs par an, sauf approbation préalable du président de l'ACUC. Il est également possible de maintenir la note ITE si l'ACUC considère que l'ITE a ou coopère avec l'ACUC dans d'autres domaines liés à l'ACUC, même si l'ITE ne certifie pas le minimum de deux instructeurs par an.

Ceci est une norme ACUC International et est donc toujours soumis aux différentes législations nationales ou locales. Dans les cas où les législations diffèrent de cette norme, la délégation de pays ou de région ACUC doit demander par écrit au bureau central de l'ACUC (Canada ou Espagne) une "dérogation" à cette norme pour satisfaire à la législation de la zone, soutenir leur demande avec la documentation appropriée. Les écarts, si requis, pour être considérés comme valides, doivent apparaître à la fin de chaque document standard spécifique.

Dans les cas où les législations locales ou nationales sont plus restrictives que la norme ACUC, alors la législation locale prévaudra, mais si la norme ACUC est plus restrictive, alors la norme ACUC prévaudra, car en se conformant à la norme ACUC plus restrictive, logiquement la législation locale sera également respectée.

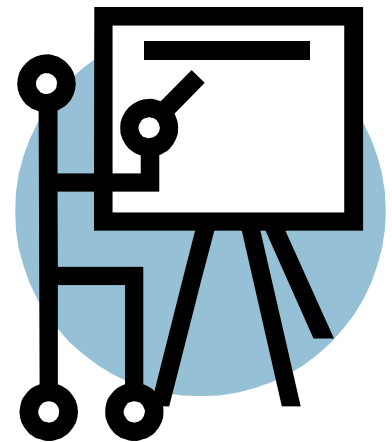


Table des matières

Compétences	2
Pré-requis	2
Mises à jour	2



ACUC - NORMES POUR INSTRUCTOR TRAINER EVALUATOR

1 Compétences d'un Instructor Trainer Evaluator ACUC certifié

Un Instructor Trainer Evaluator ACUC doit avoir des compétences suffisantes par connaissance, compétence et expérience pour, en plus de ce qu'un instructeur doit savoir, enseigner, évaluer et certifier, tous les niveaux de cours d'instructeur ACUC, jusqu'à et y compris, le niveau d'instructeur. (Ce dernier niveau en conjonction avec au moins un autre Instructor Trainer Evaluator ACUC).

2 Pré-requis pour la formation

Pour se qualifier, selon cette norme, l'étudiant doit remplir les conditions préalables suivantes:

- 2.1 Âge Minimum:** 24 ans
- 2.2 Exigences de santé:** Les candidats doivent subir un examen médical approprié pour la plongée récréative au moyen d'un examen médical approprié.
- 2.3 Certification antérieure:** ACUC Advanced Instructor ou Instructor Trainer.
- 2.4 Avoir au moins obtenu 100 crédits** au cours des 24 derniers mois précédant la date d'évaluation; les crédits sont obtenus de la manière suivante:

Préparer et présenter pour l'évaluation, et qu'ils réussissent avec satisfaction, au moins 2 instructeurs en eau libre (50 crédits par instructeur) ou

- 4 instructeurs de niveau débutant (25 crédits par instructeur) ou
- Certifier au moins 10 nouveaux Divemasters (10 crédits par Divemaster) ou
- Certifier au moins 100 nouveaux plongeurs (1 crédit par plongeur), tous niveaux y compris les spécialités ou
- Coopérer avec l'ACUC si l'ACUC le demande et le détermine (crédits à déterminer par l'ACUC) ou
- Une combinaison de tout ce qui précède

- 2.5 Dédicace exclusive à l'ACUC pour les matières liées à la formation de plongée**, sauf accord préalable de l'ACUC

3 Mises à jour

Dernière révision: Mai 2017